



Port-Cros
Parc National

Porquerolles

Conservatoire
Botanique National
Méditerranéen

Le 1^{er} février 2011

Appel à propositions de partenariats scientifiques

Année 2011

Parc national de Port-Cros

Affaire suivie par le Service scientifique (04-94-12-82-30)

Contacts :

Faune terrestre	Pascal GILLET (pascal.gillet@portcros-parcnational.fr)
Flore terrestre	Annie ABOUCAYA (annie.aboucaya@portcros-parcnational.fr)
Milieu marin	Thierry HOUARD (thierry.houard@portcros-parcnational.fr)
Bases de données	Bruno ESCOFFIER (bruno.escoffier@portcros-parcnational.fr)
Autres thématiques	Alain BARCELO (alain.barcelo@portcros-parcnational.fr)
Administratif	Rose-Abèle VIVIANI (rose-abele.viviani@portcros-parcnational.fr)

Enjeux et objectifs de l'appel à propositions

L'Établissement Public du Parc national de Port-Cros gère l'île de Port-Cros et sa zone marine ainsi que les terrains de l'État ou du Conservatoire du Littoral de l'île de Porquerolles, de la presqu'île de Giens et du Cap Lardier. Le Parc national est également animateur Natura 2000 pour les îles de Port-Cros et Porquerolles et opérateur Natura 2000 pour l'île du Levant et les anciens Salins d'Hyères.

Le Parc national de Port-Cros met en œuvre annuellement un programme d'études et de recherches pour contribuer à la connaissance de ces territoires naturels et, en conséquence, en assurer une gestion adaptée. Les orientations de ce programme sont arrêtées par la Direction après avis du Conseil scientifique de l'Établissement. Ce programme est divisé en trois grandes thématiques : sciences humaines, terre et mer. Les principaux axes d'études retenus au sein de ces trois grandes thématiques sont la plupart du temps indépendants ou faiblement corrélés, identifiés individuellement par le retour d'expérience des agents de l'Établissement, formalisés par le Service scientifique, enrichis par l'expertise des membres du Conseil scientifique et validés par la Direction.

Principe du partenariat scientifique retenu par l'Établissement

Le territoire du Parc national a pour vocation de servir à la recherche et d'accueillir des équipes de chercheurs de façon à contribuer à l'acquisition de connaissances fondamentales aussi bien qu'appliquées. L'Établissement dispose de budgets limités pour répondre à l'ensemble des besoins de recherche en lien avec la gestion des territoires dont il a la charge.

Le Parc national souhaite donc élaborer des partenariats auprès de laboratoires de recherche, d'équipes universitaires, de chercheurs ou d'autres partenaires pour répondre aux besoins définis. Ce partenariat implique une mise en commun des moyens financiers, humains et matériels pour réaliser ces recherches. La restitution de ces études et recherches doit être la plus large possible, au travers de publications scientifiques, partiellement ou totalement rédigées dans la Revue « Travaux scientifiques du Parc national de Port-Cros », de publications dans des revues de vulgarisation ou dans les médias locaux, de conférences auprès des habitants des territoires concernés. Les données issues de ces études et recherches auront vocation à court terme à entrer dans le domaine public, après l'étape de valorisation sous forme de publications scientifiques.

Les thématiques

En 2011, les problématiques suivantes caractérisées par un **niveau de priorité maximal** sont les suivantes :

Thématique	Études ou recherches prioritaires	Site concerné
Socio-économique	Suivi de la pêche de plaisance	Porquerolles
	Le suivi de l'effort de pêche professionnelle	Port-Cros
	Poursuite du développement de l'Observatoire Bountîles (suivi des usages nautiques et littoraux)	Porquerolles et Port-Cros
	Étude historique sur les usages de l'île de Bagaud	Bagaud
	Évolution historique de la recherche scientifique sur le territoire du Parc national de Port-Cros	Tous sites
	Étude socio-économique de la pêche professionnelle dans la rade d'Hyères	Rade d'Hyères
Terre	Point zéro Lacertidés et Colubridés concernant la restauration écologique de Bagaud	Bagaud
	Point zéro phylloctyle d'Europe concernant la restauration écologique de Bagaud	Bagaud
	Mise en place d'un moyen de contrôle des populations de fourmis d'Argentine sur Port-Cros et Porquerolles	Port-Cros et Porquerolles
	Point zéro chiroptères dans le cadre de la restauration écologique de Bagaud	Bagaud
	Inventaire de la microfaune (eau et sédiments) et analyse des sédiments (nature et qualité) des Salins d'Hyères	Salins d'Hyères

Thématique	Études ou recherches prioritaires	Site concerné
	Recensement de la population d'Océanite tempête <i>Hydrobates pelagicus</i> sur les îles d'Hyères	Îles d'Hyères
	Dynamique des populations de Puffins sur les îles d'Hyères	Îles d'Hyères
	Point zéro peuplement ornithologique du maquis dans le cadre de la restauration écologique de Bagaud en comparaison avec Port-Cros et Le Levant	Bagaud
	Suivi des population de rats <i>Rattus rattus</i> sur Port-Cros, mieux comprendre les pics d'abondance.	Port-Cros
	Point zéro avifaune dans le cadre de la restauration écologique de Bagaud.	Bagaud
	Expérimentations en vue d'évaluer les impacts de l'arrachage des <i>Carpobrotus</i>	Bagaud
	Étude pédologique de Bagaud	Bagaud
	Suivi des embruns pollués	Porquerolles
	Synthèse bibliographique et inventaire des « Champignons » des îles d'Hyères	Îles d'Hyères
Mer	Suivi des peuplements de poissons dans les eaux de Porquerolles. Mise en évidence de l'Effet réserve	Porquerolles
	Suivi de la limite inférieure de l'herbier de Posidonie en côte Nord et Sud	Port-Cros
	Suivi du mérrou à Port-Cros et Porquerolles	Port-Cros
	Etude de l'invasion de <i>Caulerpa racemosa</i> sur le coralligène dans le Parc national de Port-Cros : le cas de la communauté de la gorgone rouge <i>Paramuricea Clavata</i>	Port-Cros
	Évaluation de l'état de l'herbier par rapport aux mouillages dans la passe de Bagaud, présence et densité de <i>Pinna nobilis</i>	Port-Cros
	Capacités d'adaptation d'organismes benthiques autochtones face à l'algue invasive <i>Caulerpa racemosa</i> -Année 2	Port-Cros
	Suivi des oursins comestibles <i>Paracentrotus lividus</i> à Port-Cros	Port-Cros
	Suivi des récifs artificiels de Port-Cros	Port-Cros
	Analyse des déclarations de captures de la pêche de loisir	Porquerolles

Selon la capacité de l'Établissement à mettre en œuvre ce programme prioritaire, pourront être menées quelques-unes des études / recherches suivantes dont le **niveau de priorité** a été jugé **moindre**.



Thématique	Études ou recherches de moindre priorité	Site concerné
Socio-économique	Analyse des données de plongée sous-marine transmises par les usagers	Port-Cros
	Analyse et suivi des infractions au sein du Parc national de Port-Cros	Port-Cros
	Perception sociale de l'île de Bagaud	Bagaud
Terre	Inventaire des diptères dans le Parc national de Port-Cros	Port-Cros
	Étude d'impact de la population de faisans et propositions de mesures de gestion	Porquerolles
	Bilan-inventaire entomologique du Parc national de Port-Cros et de l'archipel des îles d'Hyères. État des lieux, menaces, mesures conservatoires	Iles d'Hyères
	Appui méthodologique au développement et à la validation de protocoles	Tous sites
	Suivi sanitaire des populations de Discoglosses sardes sur l'île de Port-Cros	Port-Cros
Mer	Observatoire photographique des paysages sous-marins	Port-Cros
	Suivi pluriannuel des peuplements de poissons de Port-Cros	Port-Cros

Le choix des partenariats

Le choix des partenariats sera fonction :

- 1) de la rapidité des réponses formulées pour les questions urgentes à résoudre ;
- 2) de l'expérience des équipes de recherche sur la thématique concernée ;
- 3) de la constitution des équipes de recherche ;
- 4) de la notoriété des recherches similaires effectuées dans des domaines correspondants ;
- 5) de la qualité et du niveau des publications rédigées sur ces sujets ;
- 6) de la contribution financière, humaine, matérielle et technique de l'équipe au programme ;
- 7) de l'adéquation de la proposition (si elle est formulée de façon explicite) aux attendus de la recherche ;
- 8) de la capacité de l'équipe de recherche à communiquer et valoriser les résultats de ses recherches.

Le dispositif de constitution et de mise en œuvre du programme

La déclaration de la volonté de partenariat pourra être formalisée par la transmission d'un projet d'étude ou de recherche décrivant précisément les critères énoncés précédemment pour les thématiques bien décrites par le Parc national ou déjà réalisées ailleurs, mais également par une simple prise de contact directe indiquant un souhait de collaboration sur une ou plusieurs thématiques.

Le contenu de l'étude ou de la recherche pourra de ce fait, si le Parc national accepte directement un projet, faire l'objet d'un conventionnement s'appuyant sur un cahier des

charges, ou être élaboré conjointement par les deux partenaires à l'issue d'une démarche de collaboration et d'échanges. Un regroupement de partenaires pourra s'effectuer lors de ces discussions partenariales.

Le Parc national se gardera le droit de ne pas poursuivre un partenariat pressenti ou étudié, avant conventionnement, ou privilégier tel ou tel partenariat en fonction des besoins d'études / recherches et de l'adéquation des propositions aux attendus. Son engagement dans le partenariat sera marqué par la mise à disposition éventuelle de moyens humains (plongeurs professionnels, agents de terrain formés, personnels des services scientifique, géomatique, communication, aménagement, pilotes d'embarcations, etc.), matériels (embarcations, véhicules, hébergements gratuits ou à ½ tarif, moyens informatiques, GPS, etc.) et financiers (appui plus ou moins élevé au programme, billets de bateau, remboursements de frais de déplacement, etc.). Cette implication sera évaluée au cas par cas et dépendra des possibilités de l'Établissement et du niveau de disponibilité des hommes et du matériel.

Calendrier de mise en œuvre du programme

A l'issue d'un délai d'un mois après la diffusion de cet Appel, c'est-à-dire à partir du 1^{er} mars 2011, le Parc national commencera à engager des partenariats portant sur les études / recherches listées pour lesquelles une déclaration de partenariat aura été formalisée. L'Établissement pourra travailler sur les contenus et engager de nouveaux partenariats au titre de l'année 2011 jusqu'à la clôture de l'exercice comptable.

Pour le Parc national de Port-Cros,

Le Responsable du Service scientifique
Alain BARCELO

